



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 11 FÉVRIER 2019

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Vémars st Witz Fc : Mails du 05 et 07-02-19

Pris note de l'occupation du gymnase jusqu'à 14H par le Basket, demande pour décaler le Critérium U15 à 15H.
Accord de la commission.

Garges Djibson Asc : Mail du 06-02-19

Pris note de l'occupation du gymnase par un tournoi de jeunes.

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Montmagny Asfs.

Accord du club de Montmagny. Accord de la commission. Match reporté au Samedi 23-03-19.

Marcouville SC : Mail du 06-02-19 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Montmagny Asfs en raison du match de Coupe Nationale dans le Nord.

Accord du club de Montmagny. Accord de la commission. Match reporté au lundi 18-02-19.

Vauréal Afs : Mail du 07-02-19

Pris note du n° des matchs pour lesquels vous avez été sanctionné d'une amende pour absence de délégués.

La commission transmet à la commission des finances pour suite à donner.

Ermont Futsal : Mail du 07-02-19

Pris note du résultat de la rencontre contre Sannois Fce

Goussainville Fc : Mail du 07-02-19 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Ermont Futsal.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission. Match reporté au Samedi 23-03-19.

Marcouville SC : Mail du 07-02-19

Pris note de votre demande de report de la rencontre contre Touskarot en raison du match de Coupe Nationale dans le Nord.

Manque accord de Touskarot. Accord exceptionnel de la commission au vue e la demande.

Match reporté au lundi 11-02-19.

Sannois Fce : Mails du 05 et 07-02-19

Pris note de vos informations concernant la feuille de match contre Ermont.

La feuille de match est arrivée au DVOF.

Attainville Futsal : Mail du 08-02-19

Pris note de l'impossibilité de déplacer vos U15 le dimanche 10-02 à Garges.

Paris CDG : Mail du 07-02-19

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Baquet le Samedi 16-02-19 (Attestation Mairie jointe)

La commission reporte la rencontre contre Montmorency Futsal au samedi 13-04-19

MATCHS REMIS

Futsal D1

Match n° 20628070 : Garges Djibson Asc 3 / Montmagny Asfs 1 : **le samedi 23-03-19 à 13h30.**

Match n° 20628079 : Marcouville Sc 2 / Touskarot 1 : **le lundi 11-02-19 à 21h15.**

Futsal D2

Match n° 20926477 : Marcouville Sc 3 / Montmagny Asfs 2 : **le lundi 18-02-19 à 21h15**

Match n° 20926411 : Paris CDG 1 / Montmorency Futsal 2 : **le samedi 13-04-19 à 12h30**

Match n° 20926431 : Paris CDG 1 / Attainville Futsal 3 : **le samedi 20-04-19 à 12h30**



**2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH
ET
INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

Futsal D1

Match n° 20628076 : Eaubonne Csm 1 / Montmagny Asfs 1 du 02-02-19

**Prochaine réunion
Lundi 18 Février 2019
A 18h30 au DVOF**